

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
19/01/2022

Dossier complet le :
27/01/2022

N° d'enregistrement :
2022-2002

1. Intitulé du projet

Projet PHOENIX, modernisation de l'atelier de production 502

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MINAKEM Beuvry Production SAS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

David LOPES – Directeur d'établissement

RCS / SIRET

7 9 5 2 3 1 1 5 8 0 0 0 1 0

Forme juridique SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1° a)	<p>Installation classées pour la protection de l'environnement soumise à autorisation</p> <p>Rubriques issues de la nomenclature ICPE modifiées par le projet : 2915 1 a, 3450, 4735</p> <p>Rubrique issue de la nomenclature IOTA modifiée par le projet : 2.1.5.0</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet PHOENIX concerne des travaux d'amélioration et de modernisations des outils de production, avec amélioration de la sécurité et réduction des émissions.

Le projet concerne la modernisation d'un atelier de production, l'atelier 502.

Il comprend une rénovation et une amélioration du bâtiment abritant cet atelier, et le remplacement des anciens réacteurs et appareils par de nouveaux réacteurs et capacités associées.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont :

- l'augmentation de la capacité réactionnelle du site,
- l'automatisation et la sécurisation des procédés,
- la limitation des transferts de conteneurs IBC et solvants neufs,
- la mise en place d'installations permettant de capter et traiter les rejets gazeux pour réduire les rejets du site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La durée totale du projet est estimée à trois ans. La phase préliminaire a été réalisée en 2020.

Le lancement de la phase de conception détaillée est en cours depuis 2021.

Les principaux travaux seront réalisés pendant l'année 2022.

La mise en service de ces installations est prévue début 2023.

Les travaux consistent en :

- des travaux d'extension de la façade de l'atelier,
- des opérations de grutage, de montage et d'assemblage des différents équipements dans l'atelier 502,
- des opérations d'installations des tuyauteries d'approvisionnement pour l'atelier et le rack support pour passage des tuyauteries,
- des opérations d'installations des utilités en zone dédiée (charbon actif, cheminée, groupe froid).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'atelier 502 modernisé permettra la mise en œuvre de synthèses chimiques pour la production de principes actifs pharmaceutiques et d'intermédiaires de synthèse.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Porter à Connaissance

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de l'atelier 502	435 m ²
Hauteur de l'atelier après projet	12 m maximum (faitage)
Surface à créer en zone utilité	350 m ²
Nouveau circuit de fluide caloporteur	140 m ³ , eau + 1,3 propanediol
Nouveau groupe frigorifique	700 kW, ~520 kg ammoniac

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

145 Chemin des Lilas
59310 Beuvry-la-Forêt

Atelier 502 parcelle cadastrale :
Section : 000 A
N° parcelle : 1472

Zone utilité parcelle cadastrale :
Section : 000 A
N° parcelle : 1308

Coordonnées géographiques¹

Long. 03° 16' 11" 57 Lat. 50° 26' 44" 54

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans une ZNIEFF de type II : La Plaine alluviale de la Scarpe entre Flines-lez-Raches et la confluence avec l'Escaut (identifiant : 310013254) Le projet est limitrophe d'une ZNIEFF de type I : Prés de Warlaing et Prés de Briolles (identifiant : 310013256)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans un parc naturel régional : Scarpe-Escaut (identifiant : FR8000037)
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le périmètre d'un site Ramsar : Vallées de la Scarpe et de l'Escaut (identifiant : FR7200051)

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT Minakem approuvé le 27/12/2010
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Base de donnée BASOL : le site n'est pas référencé comme site pollué Le site présente une pollution historique antérieure à l'activité Minakem qui fait l'objet d'une surveillance semestrielle par piézométrie.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A 210 mètres : zone Natura 2000 – Directive Oiseaux : Vallée de la Scarpe et de l'Escaut (identifiant : FR3112005) zone Natura 2000 – Directive Habitat : Forêts de Raismes / Saint Amand / Wallers et Marchiennes et plaine alluviale de la Scarpe (identifiant : FR3100507)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Circuit fluide caloporteur : pas de rejet d'eau Projet PHOENIX : Prélèvement d'eau via forage captant les eaux du bassin d'Orchies. Augmentation du volume rejeté avec le projet. Après augmentation, la consommation en eau restera conforme aux prescriptions de l'arrêté préfectoral du site. Impact faible.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Circuit fluide caloporteur : pas de risques sanitaires Projet PHOENIX : Evaluation des Risques Sanitaires effectuée. Les rejets en dehors du site sont inférieurs aux valeurs de référence.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Circuit fluide caloporteur : pas de trafic engendré Projet PHOENIX : Légère augmentation des flux de véhicules attendue suite au projet. Impact faible.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Circuit fluide caloporteur : pas de rejets dans l'air Projet PHOENIX : Rejets de COV liés aux opérations de synthèse. Mise en place d'un système de captation et de traitement par charbons actifs des rejets de l'atelier. Diminution des rejets avec le projet.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Circuit fluide caloporteur : pas d'effluents Projet PHOENIX : Rejet d'eaux après traitement par la STEP du site. Augmentation du volume rejeté avec le projet. Après augmentation, les rejets resteront conformes à l'arrêté préfectoral du site. Impact faible.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Circuit fluide caloporteur : pas de production de déchets Projet PHOENIX : Le projet entraîne la production de déchets non dangereux et dangereux. Augmentation du volume de déchets généré suite au projet. Filières identifiées de traitement des déchets en fonction de leur type. Impact faible.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Pour le rejet de COV : mise en place d'une unité de traitement de COV par lavage à l'eau dans une colonne, puis adsorption sur charbon actif.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet fait l'objet d'un dossier de Porter à Connaissance complet dans lequel les impacts sur l'environnement sont étudiés. Le projet modifiant peu les impacts sur son environnement, qui resteront faibles, il n'apparaît pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Beuvry-la-Forêt

le, 18/01/2022

Signature



